

PRE INVENTAIRE
DU
PATRIMOINE
ARCHITECTURAL
ET DES
SITES

1975

Le dossier de Pré-inventaire du Patrimoine architectural et des sites de la commune du Rheu (Ille-et-Vilaine) a été réalisé par Mesdemoiselles Sylvaine Laffiché et Marie-Madeleine Tugores, sous l'égide de la Commission Régionale Bretagne des Richesses Artistiques et du Centre National de la Recherche Scientifique, pour le compte de l'Agence d'Urbanisme du District de l'Agglomération Rennaise.

La direction des travaux a été assumée par Monsieur Jean-Claude Menou, secrétaire de la Commission Régionale d'Inventaire.

Enquêtes et photographies : mai 1975

Rédaction : mai 1975

TABLE DES MATIERES

| | <u>pages</u> |
|--|--------------|
| Table des matières | I - II |
| Table analytique par lieu-dit | III |
| Présentation générale et propositions | IV - VII |
| Sites | |
| - Vallée de la Vilaine | 1 - 4 |
| - Vallée de la Flume | 5 - 7 |
| - Site des Prieux | 8 - 10 |
| - Paysage rural | 11 - 13 |
| - Voies bordées d'arbres | 14 - 16 |
| - Parcs | 17 - 21 |
| Patrimoine Architectural | |
| - Agglomération | 22 - 23 |
| - Architecture religieuse | |
| * Eglise paroissiale | 24 - 29 |
| * Eglise de Moigné | 30 - 34 |
| * Ancienne chapelle d'Apigné | 35 - 37 |
| * Croix du cimetière de Moigné | 38 - 39 |
| - Demeures nobles | |
| * Château d'Apigné | 40 - 41 |
| * Château de la Freslonnière | 42 - 48 |
| * Château de la Jenais | 49 |
| * Château de Monvoisin | 50 - 52 |
| * Manoir de Bautier | 53 - 54 |
| * Manoir de Charville | 55 - 59 |
| * Manoir de Grand Verrière | 60 - 61 |
| * Manoir de la Neuzardière | 62 - 63 |
| * Manoir de la Touche-Nogue | 64 - 65 |
| * Ancien manoir de Coutance | 66 - 67 |
| * Ancien château de Méjusseume | 68 |
| * Ancien manoir de la Rivière-Hacnard | 69 - 71 |
| * Motte d'Apigné | 72 |
| * Motte au Viconte | 73 |

- Habitat rural

| | <u>pages</u> |
|---------------------|--------------|
| * Synthèse | 74 - 88 |
| * Barberais (les) | 89 - 92 |
| * Bas-Courtil (le) | 93 - 95 |
| * Coudrais (la) | 96 - 99 |
| * Halliers (les) | 100 - 101 |
| * Haye du Rheu (la) | 102 - 104 |
| * Heuzardière (la) | 105 - 106 |
| * Perrières (les) | 107 - 108 |
| * Presbytère (le) | 109 - 110 |

- Mobilier isolé

| | |
|------------------|-----------|
| * mobilier civil | 111 - 112 |
| * statuaire | 113 |

- Carte

Table du Patrimoine Architectural

- Classement alphabétique par lieu-dit -

| | | <u>pages</u> |
|---------------------------|---------------------|--------------|
| Bourg du Rheu | Eglise paroissiale | 24 - 29 |
| | Habitat urbain | 22 - 23 |
| Bourg de Moigné | Eglise | 30 - 34 |
| | Croix | 38 - 39 |
| APIGNE | Chapelle | 35 - 37 |
| | Motte | 72 |
| BARBERAIS (les) | Habitat rural | 89 - 92 |
| BAS-COURTIL (le) | " " | 93 - 95 |
| BAUTIER | Manoir | 53 - 54 |
| CHATEAU D'APIGNE | Château | 40 - 41 |
| CHATEAU DE LA HEUZARDIERE | Manoir | 62 - 63 |
| CHERVILLE | Manoir | 55 - 59 |
| COUDRAIS (la) | Habitat rural | 96 - 99 |
| COUTANCE | Ancien manoir | 66 - 67 |
| FRESLONNIERE (la) | Château | 42 - 48 |
| GRAND VERRIERE | Manoir | 60 - 61 |
| HAYE DU RHEU | Habitat rural | 102 - 104 |
| HALLIERS (les) | " " | 100 - 101 |
| HEUZARDIERE (la) | " " | 105 - 106 |
| JANAIS (la) | Château | 49 |
| MEJUSSEAUME | Ancien château-fort | 68 |
| MONVOISIN | Château | 50 - 52 |
| MOTTE AU VICOMTE | Motte | 73 |
| PERRIERES (les) | Habitat rural | 107 - 108 |
| PRESBYTERE (le) | " " | 109 - 110 |
| RIVIERE-HACMARD | Ancien manoir | 69 - 71 |
| TOUCHE-NOGUE | Manoir | 64 - 65 |

Présentation générale

La commune du Rheu est située à l'Ouest de Rennes dont elle est séparée par la Vilaine. La rivière de la Flume et le ruisseau de Lessard forment aussi les limites communales respectivement au Nord et au Sud-Ouest.

Le Rheu est bordé, au Nord, par Vezin-le-Coquet et Pacé, à l'Ouest par l'Hermitage et Mordelles, au Sud par Chavagne, à l'Est par Saint-Jacques de la Lande et Rennes. Sa grande superficie, près de 1900 hectares, vient de la réunion en 1966 des communes du Rheu et de Moigné.

LES SITES

Le territoire communal repose sur des schistes primaires recouverts de limons jaunes et fins très fertiles. Des alluvions modernes tapissent le fond des vallées de la Flume et de la Vilaine. Le ruisseau de Lessard longe Le Rheu puis se jette dans le ruisseau de Landon qui traverse la commune.

Le relief peu accentué ne dépasse pas 40m, il comporte cependant en certains endroits des points de vue très larges (cf. carte).

Le paysage rural est remembré, seules deux petites zones opposées conservent encore un bocage : au Nord-Ouest du bois de la Motte-au-Vicomte et au Sud-Est près des Prieaux. Quelques allées bordées d'arbres subsistent notamment celles de la Freslonnière et de la Motte-au-Vicomte.

Les bois de la commune sont constitués d'un mélange de feuillus et de résineux; celui de la Motte-au-Vicomte est englobé dans le domaine de l'Institut National de Recherches Agronomiques, celui de la Freslonnière, entaillé par trois lignes à Haute Tension, dépend du château.

La rivière de la Flume, au cours sinueux, est bordée de quelques arbres sur un fond de vallée plat, peu accessible.

La Vilaine est un site plus remarquable mais son cours est également peu accessible et ne comporte pas de chemin de halage; l'aménagement de l'ancienne cale serait très souhaitable.

Le site privilégié de la commune du Rheu est celui des Prieux, anciennes sablonnières comblées d'eau, bordées d'arbres et d'un reste de bocage. Ce secteur pourrait constituer une excellente zone de loisirs.

PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Deux églises anciennes (Le Rheu et Moigné) trois chapelles privées liées à un ensemble noble (Apigné, Bautier, La Freslonnière) et une croix au cimetière de Moigné, constituent le patrimoine religieux.

L'église paroissiale, profondément remaniée au XIX^e siècle et l'église de Moigné dont certaines parties sont romanes, conservent un mobilier de qualité où se distinguent la statue de la Vierge à l'Enfant dite Notre-Dame de Paimpont, un fragment de vitrail représentant la Crucifixion et un retable à miroirs démonté à la suite de la restauration de l'église.

La croix du cimetière de Moigné est la seule croix ancienne de la commune.

Des trois chapelles privées, celle du château de la Freslonnière, construite en 1725, est la moins remaniée.

La chapelle d'Apigné, transformée en étable, est le seul élément subsistant de l'ensemble noble, sa situation au milieu des bâtiments agricoles rend difficile un retour à son fonction originelle, il faudrait tout au moins la remettre en état.

La chapelle du manoir de Bautier, trop transformée, n'a plus d'intérêt.

Les vestiges féodaux sont d'autant plus à protéger qu'ils sont rares : deux mottes subsistent (Apigné, Motte-au-Vicomte) et des traces de châteaux-forts sont encore visibles à Apigné et Méjusseaux.

L'Habitat urbain ancien est très peu représenté. Il se limite à quelques maisons du XIX^e siècle groupées autour de l'église et dont la plupart disparaîtraient lors de la rénovation du bourg.

Les demeures nobles antérieurs au XVIII^e siècle ont disparu ou sont à l'état de ruines comme les anciens manoirs de Coutance ou de la Rivière-Hecmeri. Des ensembles nobles encore conservés, le château de la Freslonnière se distingue par l'importance des bâtiments du XVII^e siècle, remaniés aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Les châteaux d'Apigné et de la Janais sont des constructions de la fin du XIX^e siècle; le château de Monvoisin est aussi du XIX^e siècle, mais conserve certains éléments plus anciens.

Les manoirs du Flessix (n'a pu être étudié) et de la Heuzardière sont en fait, de grandes maisons bourgeoises du XIX^e siècle.

Les quatre autres demeures nobles (Touche-Nogus, Grand'Verrière, Bautier, Cherville), construites aux XVII^e et XVIII^e siècles, varient en importance; le manoir de Cherville forme un ensemble intéressant avec ses dépendances.

L'Habitat rural (cf. note de synthèse) est en général plus ancien que ne le laissent supposer les remaniements extérieurs affectant plus particulièrement les ouvertures. Il est intéressant tant au point de vue technique de construction, que par l'implantation et la disposition des bâtiments.

Toute modification les concernant mérite donc une attention particulière, d'autant que la physionomie de la commune est en pleine évolution.

Cette évolution se manifeste par deux tendances : remaniements du patrimoine, aussi bien architectural que des sites (rassemblement) afin de l'adapter aux conditions de vie modernes; développement de l'urbanisation.

Le remaniement des sites a irrémédiablement modifié le paysage rural en supprimant le boisage; il conviendrait de le préserver dans les petites zones où il s'est maintenu surtout autour des Prix où il constitue avec ses plans d'eau un terrain se prêtant admirablement à l'aménagement d'une zone de loisirs.

Sans présenter les mêmes possibilités le site de la Vilaine n'en est pas moins intéressant; il serait souhaitable d'en rendre les berges plus accessibles et d'aménager l'emplacement de l'ancienne cale, en aval du moulin d'Apigné.

L'environnement des hameaux est tout aussi important à préserver : les arbres et les mares qui entourent les exploitations agricoles, typiques du Pays de Rennes, doivent être conservés.

Les bâtiments subissent eux-mêmes de nombreuses modifications, concernant principalement les ouvertures. L'encadrement ancien, en bois, est parfois à remplacer, mais il faut pour cela préférer le même matériau au moins en parement au ciment ou aux briques.

Les fenêtres supplémentaires, lorsqu'elles s'avèrent nécessaires, devraient être ouvertes de préférence en dehors de la façade principale. L'harmonie de la toiture, où le comble est éclairé par de petites lucarnes ou des lucarnes passantes, est aussi à préserver dans la mesure du possible. Les dépendances nouvelles (hangars) nécessaires au fonctionnement de l'exploitation doivent avoir une implantation soigneusement étudiée en fonction de la disposition des bâtiments anciens.

Le développement anarchique de maisons individuelles en bordure de route a été évité grâce à la création de lotissements, au bourg et aux landes d'Apigné. Les caractères de ces maisons sont d'autre part suffisamment étudiés pour s'intégrer à l'habitat ancien : volume des toitures, couleur du crépi, plan-masse. La disposition des maisons pourrait cependant tirer davantage parti du plan des exploitations agricoles par la création d'une aire de jeux, commune à plusieurs bâtiments disposés tout autour. Dans le cadre du futur lotissement de Moigné, on peut espérer que le cimetière, entourant l'église, et contenant une croix ancienne, sera conservé intact.

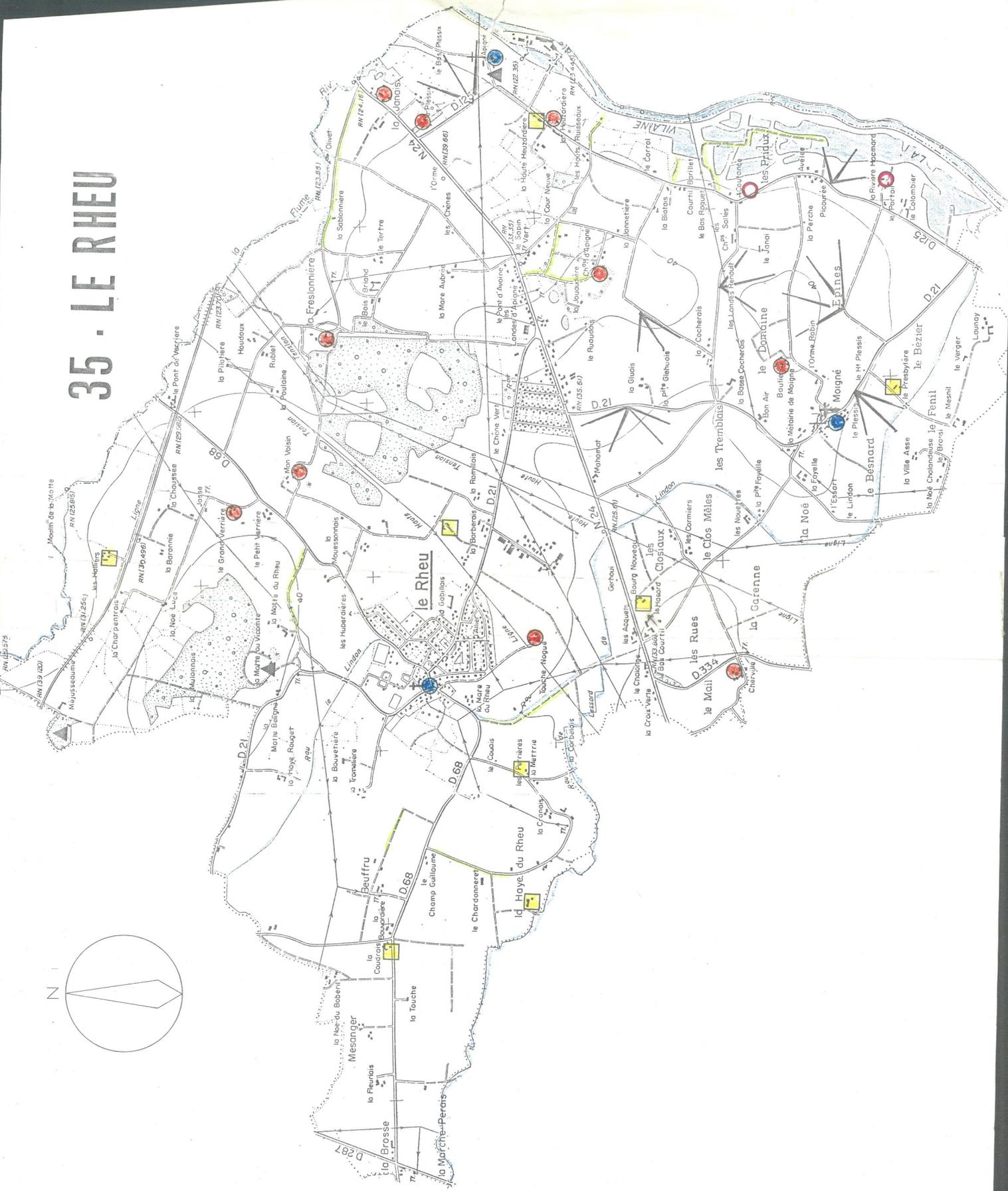
Peu de suggestions concernant la mise en valeur du patrimoine architectural étudié peuvent être formulées car il est en général soigneusement entretenu.

Il serait cependant souhaitable de remettre en état le manoir de Cherville, actuellement très mal entretenu et témoin pourtant intéressant de la construction de terre à la fin du XVII^e siècle dans le bassin de Rennes.

Parmi les objets classés, la croix de Moigné serait à consolider et le vitrail de la crucifixion mériterait d'être protégé par un grillage extérieur. Quant au retable de l'église du Rheu, actuellement démonté, on peut espérer qu'il retrouve rapidement une place dans l'une des deux églises de la commune.

La physionomie de la commune du Rheu est donc celle d'une commune dont le développement a su tenir compte du patrimoine ancien; le développement plus partiel, au niveau des hameaux se doit aussi de tenir compte et de tirer parti des caractéristiques de l'architecture rurale : le but de ce dossier est d'aider cette évolution.

35 - LE RHEU



LA VALLEE DE LA VILAINE

La rivière borde la commune du Rheu sur toute la partie Est. Le cours large et calme coule entre des rives plates, sans chemin de halage dans la traversée de la commune.

Seule la moitié supérieure du cours est directement accessible, encore que les chemins d'accès soient peu nombreux (route du moulin d'Apigné, chemin de l'ancienne cale). Le fond de la vallée y est occupé par des champs ouverts.

La moitié inférieure de la Vilaine, sur le Rheu, est bordée par les Prieaux; elle forme alors avec eux un site essentiel pour la commune.



12/25 A - Vue prise au niveau de la ferme d'Apigné vers l'amont
(commune de Rennes).



12/24 A - Marécage d'un bras mort au niveau de la ferme d'Apigné.



35/3 A et 35/4 A - Vue prise du Moulin d'Apigné vers l'aval.



25/36 A - La Vilaine au Moulin d'Apigné prise de l'aval, au niveau de la cale. De nombreuses péniches chargées de sable et graviers sillonnent le fleuve.



25/31 A et 25/32 A - La Vilaine au niveau de l'ancienne cale (près des Hauts Ruisseaux), vue vers l'amont.



23/19 A - Vallée de la Vilaine au niveau du manoir de la Heuzardière ; le fond de la vallée est formé de grands champs ouverts clôturés.

LA VALLEE DE LA FLUME

La rivière la Flume forme la limite Nord de la commune sur près de cinq kilomètres. Le cours très sinueux parcourt un fond de vallée plat formé de prairies et de champs. Les berges, ponctuées de quelques arbres d'essences diverses, sont peu accessibles : en dehors des routes D 66 et N 24 qui l'enjambent; seul un chemin au niveau de l'Olivet y conduit.



(29/Vezein) - La vallée de la Flume prise de l'Est ; à droite commune de Vezein-le-Coquet, à gauche le Rheu. A l'extrême gauche la double haie de peupliers menant vers la Freslonnière.



11/19 A - Vallée de la Flume prise de la route de la Sablonnière vers l'Olivet (que l'on aperçoit à l'extrême droite). Sur le Rheu elle est bordée de champs cloturés qui la rendent inaccessible.

LES PRIAUX

Les Priaux sont d'anciennes sablonnières et gravières abandonnées qui forment une succession de plans d'eau, entre la D 125 et la Vilaine, au Sud-Est de la commune.

La partie Nord de ces Priaux constituent un site privilégié de promenades par l'alliance des plans d'eau et des zones vertes. Le bocage avec talus plantés d'arbres est conservé au Nord; les berges sont ombragées. Les chemins d'accès (à partir du Bas-Roquet et du Carrol) sont bordés d'arbres et traversent des prairies.

La partie Sud, formée d'un seul grand plan d'eau, est d'un intérêt différent : les berges ne sont plantées que de quelques arbres mais l'étendue du bassin peut en faire un excellent centre nautique.



(80/ SAINT JACQUES) - Vue prise de l'Est vers le Rheu (l'agglomération est tout en haut). Au centre les Priaux situés entre la D. 125 et la Vilaine. Le paysage rural remembré sur le Rheu ne comporte plus que quelques haies brise-vents.

Au premier plan, la commune de Saint Jacques de la Lande.



30/18 et 30/19 A - Un des plans d'eau accessible à partir du Bas Roquet.



30/17 A - Berges du plan d'eau bordée d'un sentier facilement praticable.

PAYSAGE RURAL

Le remembrement pratiqué sur toute la commune a provoqué la destruction des talus et arbres. De ce fait le paysage rural se présente comme une plaine monotone, barrée de quelques haies brise-vents formées de chênes élagués.

Seules deux petites zones ont conservé les talus plantés d'arbres : au niveau des Hauts-Ruisseaux, entre la D 125 et la Vilaine, et au Nord du bois de la Motte-au-Vicomte, dans le domaine de l'I.N.R.A.



37/16 A et 37/15 A - Panorama vers le Nord-Est pris du lieu-dit "Epines". Champs ouverts, talus arasés, quelques haies brise-vents conservées.



37/14 A et 37/13 A - Panorama pris du même endroit vers l'Est ; la route qui forme un grand coude rejoint la D. 125 AU NIVEAU DU PORTAIL. Là aussi champs ouverts et talus arasés.



27/00 et 27/0A - Bocage au niveau des Hauts-Ruisseaux ; vue prise vers le Sud-Est et la Vilaine, du chemin menant à l'ancienne cale. Vestiges de bocage.



26/34 A - Bocage au même endroit ; vue de l'ancienne cale vers les Hauts-Ruisseaux.

VOIES BORDEES D'ARBRES

Le remembrement a détruit la presque totalité des chemins creux; néanmoins il subsiste de belles allées bordées d'arbres liées le plus souvent à des habitations nobles, comme celle qui mène au château de la Freslonnière ou celle qui menait au château de la Motte au Vicomte.

Dans les zones où le bocage a été respecté, il subsiste quelques chemins creux qu'il convient de maintenir : certains mènent au site des Prieaux, d'autres voisinent le château d'Apigné.

Pour pallier cette insuffisance d'arbres, de jeunes peupliers ont été plantés en bordure de certaines routes, en particulier à l'Ouest de l'agglomération.



11/18 A - Allée double de peupliers menant de la R.N. 24 vers la Freslonnière ; l'allée s'interrompt au niveau de la Sablonnière.

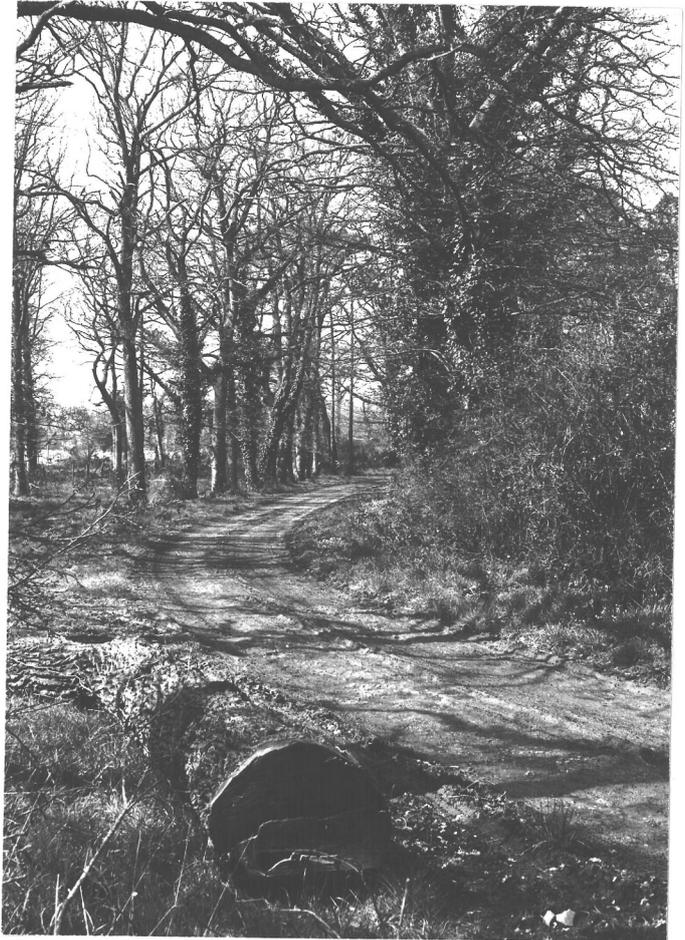
49/8 - Route bordée de platanes reliant le C.D. 68 à la motte du Rheu.





27/2 A - Chemin transversal menant de la Cour Neuve vers le château d'Apigné, dans une zone où le bocage est partiellement conservé.

28/4 A - Ce même chemin, au Nord du château, peu avant son embranchement avec l'allée principale.



PARCS

Depuis le remembrement qui a provoqué la destruction de la plupart des arbres des talus, c'est dans les parcs des châteaux, que l'on retrouve les plus beaux arbres, chênes essentiellement, parfois quelques résineux décoratifs comme à Monvoisin ou Apigné.

Les parcs sont constitués de pelouses parsemées de quelques arbres isolés, parfois bordées de taillis. Les anciens miroirs d'eau sont devenus de simples mares comme à la Freslonnière ou à Monvoisin; le parc du château de la Janais, un des plus beaux, est traversé par la Flume; celui du manoir de la Heuzardière domine la Vilaine.

Seul le parc du château de la Freslonnière est prolongé par un bois de feuillus et traversé par une magnifique avenue.



9/9 A - Petite allée de chênes dans le parc de la Freslonnière.



8/4 A - Magnifique platane sur la pelouse du château de la Freslonnière.



28/8 A - Devant le château d'Apigné,
mélange de feuillus et de résineux.

21/8 A - Orme et hêtre dans le parc du
château de Monvoisin.





22/14 A - Le magnifique parc de la Janais est traversé dans sa partie boisée par la Flume.



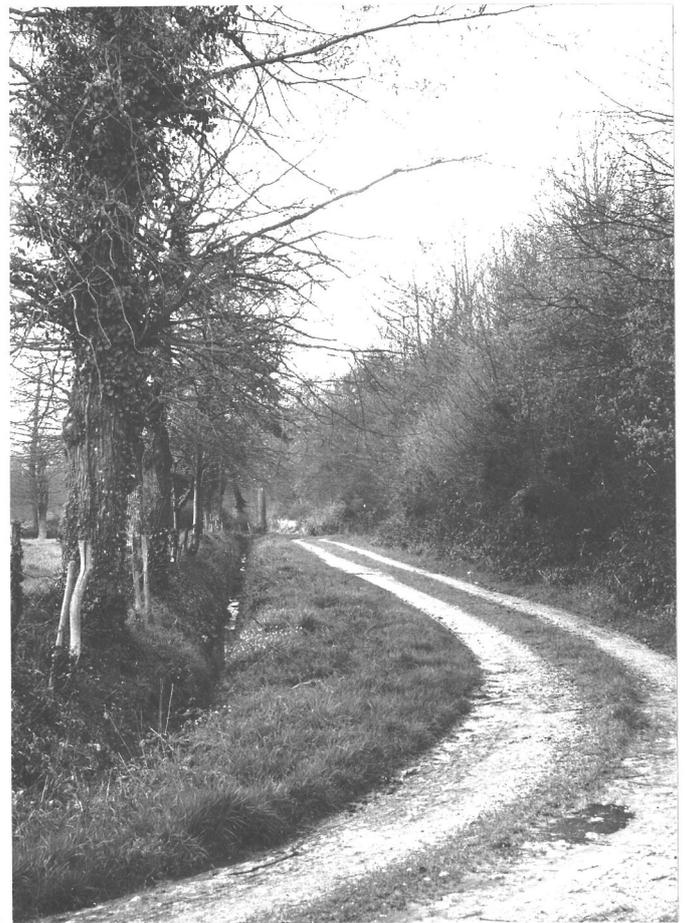
21/4 A - Plan d'eau du parc de Monvoisin.



10/14 A - Bois de la Freslonnière, traversé par une magnifique avenue.



10/15 A - Allée bordant l'avenue.



6/31 - Chemin bordant le bois à l'Est
près de Bois Briand.



Vue aérienne du centre du bourg prise du Sud-Est.
Autour de l'église, les quelques maisons anciennes
de l'agglomération.



33/35A - Alignement à l'Ouest de l'église.

La partie de droite, jusqu'au porche, est vouée à la destruction. C'est un exemple d'habitat urbain du XIX^e siècle, construit en terre sur base de schiste, à façade ordonnancée. L'escalier axial dessert l'étage ; le plan, simple en profondeur, s'ordonne autour d'un couloir central.

EGLISE PAROISSIALE

Construite en plusieurs étapes comme en témoignent les éléments architecturaux s'étageant du XVI^e au XIX^e siècle, l'église conserve une certaine unité - tant extérieure qu'intérieure - grâce au matériau utilisé : le schiste rouge de Pont Réan.

L'édifice présente un plan en croix latine adjoint d'une sacristie en hors-oeuvre, la tour-clocher date de 1861.

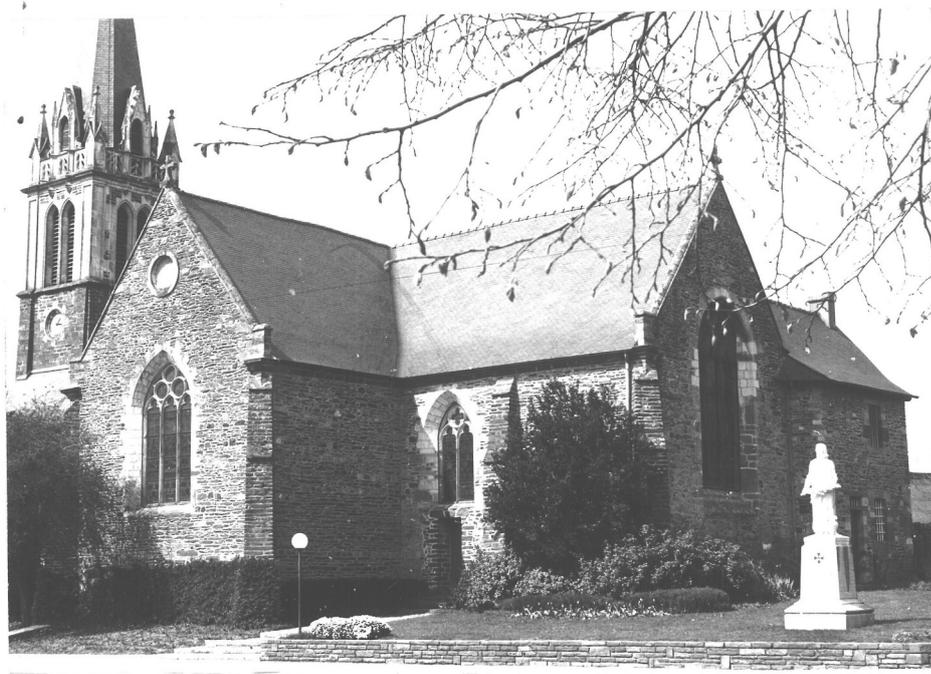
L'intérieur restauré en 1965 est éclairé par des fenêtres en arc brisé dont la plupart des réseaux sont modernes; les piédroits de la maîtresse-vitre portent des traces d'écus martelés (dont l'un de la famille de Eder). L'unité intérieure est donnée par l'appareillage des murs mis à nu et par la décoration d'un effet assez naïf : la corniche, la chaire à prêcher, les socles des statues sont peints en rouge et vert. Les fonts baptismaux et l'accès à la tribune sont aménagés dans le massif de la tour.



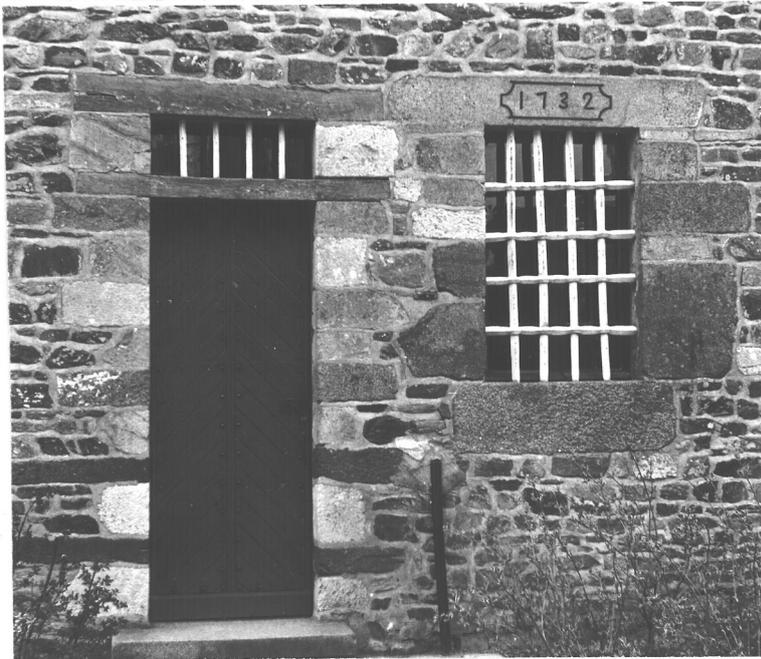
17/25A - Vue générale prise du Sud-Ouest.



17/26A - Tour clocher et façade Ouest.



17/24A - Elévation Sud et Est.



18/32A - Porte et fenêtre de la sacristie ajoutée en 1732 à l'angle Sud-Est du choeur.



4/21 - Vue intérieure vers le choeur. La restauration a provoqué la dépose de l'ancien maître-autel.



4/19 - Groupe de Sainte Anne et de la Vierge. Style Saint-Sulpice, bien intégré à l'édifice par une polychromie nouvelle.



3/17 - Chandelier, métal argenté,
XIX^e siècle.



3/16 - Vierge à l'Enfant
dite Notre-Dame de Paimpont.
Provient de la chapelle d'Api-
gné. Classée M.H. 25/10/1919.
Sculpture en calcaire, de fac-
ture très soignée, où se mani-
feste l'influence allemande.
Début XVI^e.





18/30A - Pierre tombale du XV^e siècle, supposée d'un seigneur de Boberil. Le gisant en armure est encadré d'un chien, du heaume et de l'épée. Au dessus, écus des Boberil (d'argent à trois ancolies).

18/31A - Bénitier en granite, déposé à l'extérieur près de la porte du bras Nord. Le blason n'est pas, actuellement, identifié.



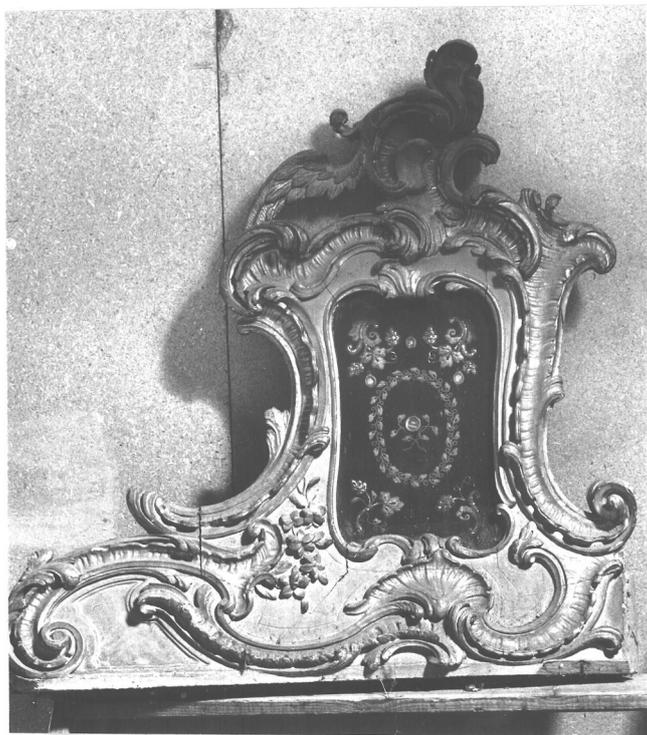


Classé au titre des Monuments Historiques, l'ancien autel-retable de l'église est actuellement démonté. L'autel est entreposé dans une annexe de la mairie, tandis que le presbytère regroupe les autres éléments.

2/6 - Panneau d'exposition décoré d'un miroir ; ornementation Rocaille.



2/11 - Détail de la nuée rayonnante ornée de deux chérubins.



2/10 - Aile du tabernacle centrée sur une vitrine à reliques ; décor très fouillé admirablement sculpté.

EGLISE DE NOIGNE

L'église dédiée à Saint Melaine, évêque de Rennes, au VI^e siècle, conserve certains éléments d'époque romane : le choeur, en abside épaulée de deux contreforts, et la nef éclairée au Nord par d'étroites meurtrières.

Le transept ne fut édifié qu'en 1840 et le clocher transporté de la croisée vers la façade Ouest.

L'édifice actuel présente donc un plan en croix latine avec chevet en abside et sacristie accolée à l'angle Nord-Est. La plupart des ouvertures à encadrement de calcaire, mêlé parfois à du schiste de Pont-Réan, datent du début du XVI^e siècle.

L'intérieur, entièrement recouvert d'un crépi imitant un appareil de taille régulier, est orné de trois ensembles autels-retables du début du XIX^e siècle. L'élément mobilier le plus intéressant est un fragment de vitrail représentant la Crucifixion : l'encadrement architectural de la scène, entièrement gothique, sans aucun élément Renaissance, la date du tout début du XVI^e siècle.



37/18A - Vue générale prise du Sud-Est. Le chevet, en abside semi-circulaire, est épaulé par deux contreforts peu saillants. La toiture, plus basse, forme un décrochement au niveau du transept de 1840.



38/25A - Vue prise du Nord. On aperçoit les étroites meurtrières éclairant la nef. A gauche, la sacristie, sans doute ancienne chapelle édiflée par les seigneurs de Brays.



38/25 - Porte de la façade Ouest.
L'encadrement en arc plein-cintre
est appareillé en calcaire ; les
moultures des piédroits se termi-
nent en base prismatique taillée
dans le granite.

37/20 - Fenêtre Sud du chevet,
taillée dans le calcaire. Le
chanfrein des jambages est amor-
ti par une feuille nervurée.





5/24 - Maître-autel et retable, précédés d'un autel récent. Le tabernacle est surmonté du dais d'exposition encadré d'ailes portant les statuette en plâtre des quatre évangélistes.

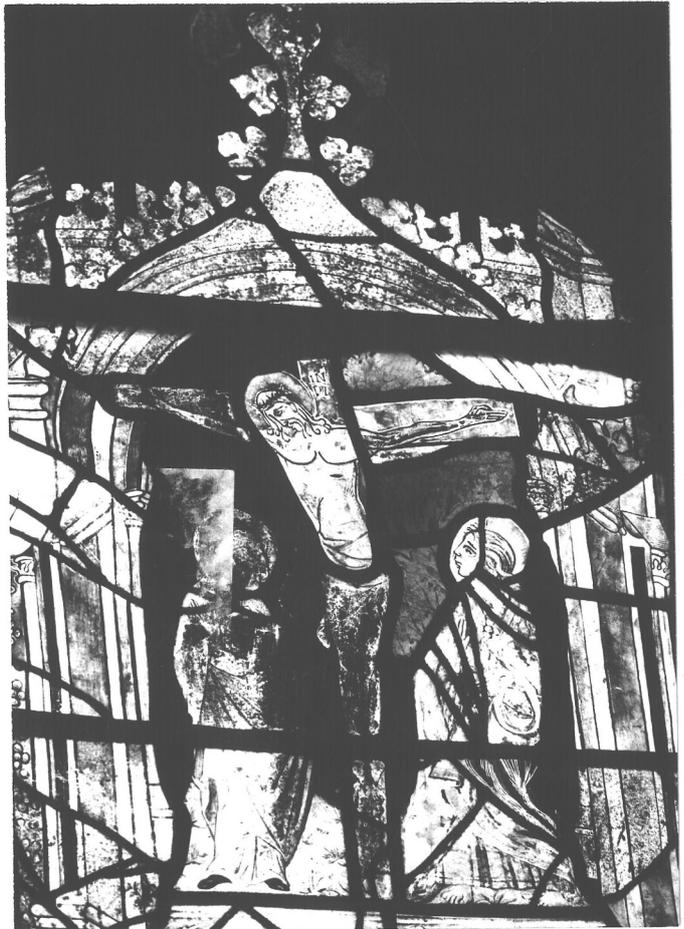
5/27 - Retable Sud, formant paire avec celui du Nord. Il comprend une niche à statue encadrée de colonnes portant un entablement sommé d'un fronton cintré. La sécheresse de l'ornementation montre une oeuvre relativement récente (début XIX^e siècle).





4/22 - Statue de la Vierge à l'Enfant (XVIII^e siècle) décorant le retable Nord.

42/9 - Fragment de vitrail représentant la crucifixion (fenêtre Est de la sacristie).
Classé M.H. 25/10/1919.
D'autres fragments incorporés dans la fenêtre Nord portent des armoiries, dont celles des seigneurs de Cherville.



ANCIENNE CHAPELLE D'APIGNE

La chapelle, placée sous les vocables de Saint Roch et de Saint Mathurin, marque l'emplacement d'un ancien prieuré fondé en 1268 par les seigneurs d'Apigne dont le château-fort se dressait sur l'île voisine.

L'édifice transformé en étable a subi de nombreuses modifications dont la dernière en date est la pose d'un toit de tôles qui a entraîné la destruction du campanile. La fenêtre Est, murée, avait un réseau flamboyant signalé par Banéat en 1929.

La chapelle, de plan rectangulaire, est construite en appareil irrégulier de moellons de schiste; les baies Nord et Est à encadrement chanfreiné sont taillées dans le calcaire tandis que la grande porte Ouest est en granite; leurs formes dénotent une construction du XVII^e siècle à l'exception de la fenêtre Nord-Est dont l'encadrement à double rouleau semble un vestige plus ancien.



12/27A - Vue de situation prise de l'emplacement de l'ancien château fort. Au centre la chapelle accolée d'un appentis ; de part et d'autre les bâtiments de ferme.



11/20A - Vue générale Nord-Ouest de la chapelle. Sur le mur gouttereau on aperçoit les deux ouvertures, partiellement murées, à encadrement de calcaire.



11/22A - Ouvertures de la façade Ouest ; la porte en arc plein-cintre est en granite.

12/28A - Bénitier désaffecté ;
la cuve est ornée de quatre mas-
ques.



CROIX DU CIMETIERE DE MOIGNE

Classée au titre des Monuments Historiques le 25.2.1946, la croix est érigée au centre du cimetière, au Sud de l'église et aspectée Nord-Sud.

Elle est taillée dans un granite gris à gros grain qui résiste mal aux intempéries. Le socle de plan carré passe au plan octogonal par l'intermédiaire de griffes très saillantes. Le fût, de plan octogonal, est brisé en trois fragments mal rejointoyés qu'il conviendrait de consolider. La croix a des branches de même longueur et de section carrée; elle est ornée au Sud d'un coeur et au Nord d'un Christ, très fruste, sculptés en relief semi-méplat.



38/21A - Face Sud ornée à la croisée d'un coeur.

38/22A - Face Nord portant le crucifix, sculpté de façon très schématisée.



CHATEAU D'APIGNE

Edifié à la fin du XIX^e siècle dans le style néo-renaissant, le château est construit en briques sur un soubassement de granite, le calcaire est utilisé comme élément décoratif ponctuant les niveaux, les ouvertures et les travées.

Le corps de logis est flanqué de quatre tourelles d'angle au toit pointu en poivrière; l'élévation à trois niveaux est régulièrement ordonnancée en trois travées d'ouvertures, même sur les faces latérales, plus étroites, où de ce fait les fenêtres sont plus rapprochées.

Le décor, très soigneusement élaboré, rythme les travées, en insistant sur la travée centrale des faces principales.

L'exécution du décor, la finesse de la sculpture, font de ce château, quoique moderne, un élément très intéressant de l'architecture de la commune.



28/5A - Façade Nord.

28/6A - Façade sur parc.



29/11A - Porte Nord :
clef de l'arc ornée
d'une tête féminine
et consoles du balcon.

CHATEAU DE LA PRESLONNIERE.

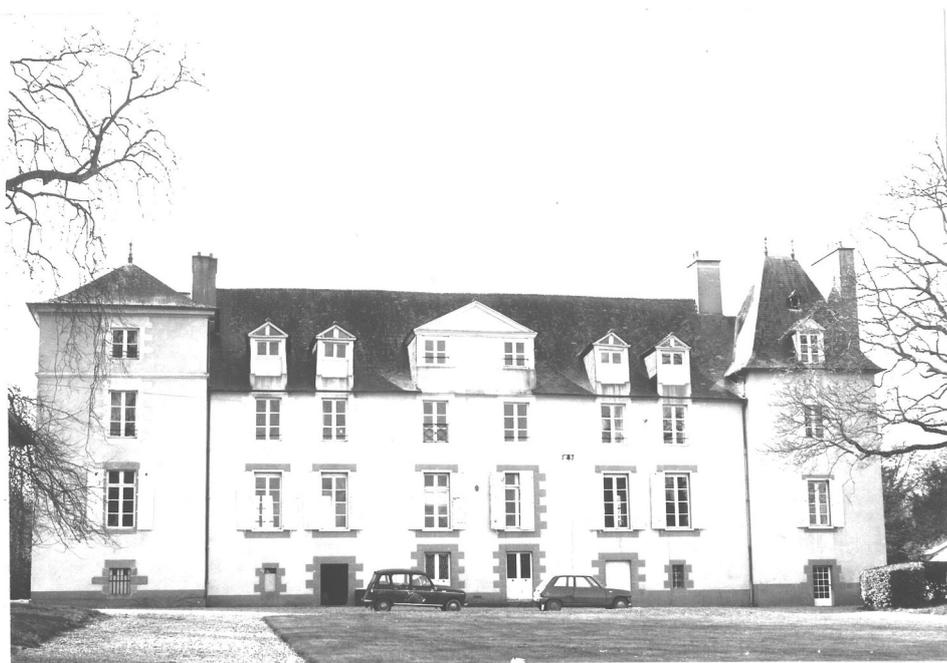
Le château est l'ensemble noble le plus important de la commune. Il comporte le logis, orienté Est-Ouest, des communs précédés de deux pavillons, la chapelle située au Sud et, au Nord, un autre ensemble de communs où se distingue le colombier, appelé "fuie" dans les textes anciens.

Le château de la Freslonnière est signalé dès le XIII^e siècle; il appartenait alors aux Freslon et depuis cette date est resté dans la même famille.

Il se compose d'un corps de logis allongé flanqué de deux pavillons latéraux. Le corps central, ordonnancé, présente six travées groupées deux par deux; les lucarnes des travées centrales sont réunies sous un fronton triangulaire qui se retrouve aussi sur la façade postérieure. Les couvertures, en granite pour les deux niveaux inférieurs, en calcaire aux autres niveaux, ont des chaînages harpés. La distribution intérieure se fait par un escalier central, refait au XIX^e siècle.



10/16 A - Vue générale prise du Sud-Est : les deux pavillons précèdent le château et encadrent la cour d'honneur. Le colombier est au second plan à l'extrême droite.



10/12 A - La façade antérieure est déséquilibrée par la reconstruction du corps latéral de gauche dont le volume surélevé est très important.



8/2 A - La façade postérieure est marquée par le décrochement des corps latéraux : le pavillon Nord est en retrait alors que celui du Sud, reconstruit, est fortement saillant.



9/6 A - Corps de logis Sud, reconstruit à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle et surélevé d'un étage.



7/36 - Communs au Sud de la cour ; le pavillon est prolongé par un long bâtiment d'un seul niveau couvert d'une toiture à croupe.



9/8 A - Pavillon Nord : répartition des ouvertures en une seule travée ; la toiture à coyaux est soulignée par une corniche et des corbelets galbés.



9/11 A - Lucarne en calcaire, accostée d'ailerons et couronnée d'un fronton triangulaire portant les armes des Freslon.



7/35 - Chevet et face Sud de la chapelle.
Par convention, bien que la chapelle soit orientée à l'Ouest, le chevet est considéré à l'Est (tourné vers Jérusalem). Le chevet, en abside à trois pans, est aveugle.

7/37 - Porte Ouest, en plein-cintre, surmontée d'une pierre indiquant la reconstruction de la chapelle en 1725.





6/33 - Vue du chœur ; le mobilier date de 1821, au moment où la chapelle a été restaurée. Le lambris de hauteur couvre les trois pans de l'abside, la contretable est ornée d'un tableau figurant la Vierge de l'Immaculée Conception. La chapelle comprend en outre un curieux confessionnal formant armoire.



8/1 A - Colombier, en cours de restauration. Ses murs en terre sont percés à l'intérieur de plusieurs rangs de trous de boulins (voir au manoir de Cherville).

Le château, actuellement centre d'Hébergement, construit à la fin du XIX^e siècle, utilise comme élément de décor des assises de brique alternant avec un appareil crépi. Le très beau parc est traversé par la rivière de la Flume ; mais toute sa partie Sue est envahie de bâtiments modernes.



22/13A - Parc et façade postérieure du château ; le volume peu harmonieux du bâtiment est rythmé par le jeu des matériaux.

CHATEAU DE MONVOISIN

Le château, environné d'un beau parc, comporte un logis, des communs, un jardin clos de murs et une ancienne métairie.

Le château lui-même comporte deux parties; la partie Nord, du XVII^e siècle est un bâtiment allongé couvert en bâtière; la cuisine qui s'y trouve contient une grande cheminée en granite et une porte chanfreinée. La partie Sud, plus élevée, avec tourelle d'escalier, a été adjointe au XIX^e siècle en même temps qu'une orangerie était adossée à la partie la plus ancienne.

La métairie comprend un pavillon à un étage, couvert en croupe, accolé de deux corps symétriques d'un seul niveau à ouvertures en brique.



49/6 - Vue de situation de Monvoisin ; au centre la face postérieure de l'ancienne métairie ; à gauche, le château avec la tourelle d'escalier de plan carré.



22/9A - Le château vu du parc ; au premier plan, la partie la plus moderne, plus élevée ; à droite l'orangerie.



22/11A - Ancienne métairie ; le logis à un étage est encadré de dépendances basses.

22/10A - Girouette d'une dépendance du château. D'autres girouettes à décor différent ornent plusieurs toits anciens dans la commune.



MANOIR DE BAUTIER

Le manoir comporte un corps principal du début du XVIII^e siècle et un pavillon légèrement saillant, remanié au début du siècle.

Le corps principal, de plan allongé, a élévation ordonnée, est construit en pan de bois. L'accès à l'étage se fait par un escalier droit à volées droites ornées de balustres tournés à panse large.

L'ancienne chapelle, très remaniée, est aussi une construction en terre à chevet polygonal couvert en croupe; tout l'intérieur et les ouvertures sont refaits.



42/7 - Le pavillon de gauche a été remanié au début du siècle ; le logis de plan allongé est percé d'ouvertures alternées régulièrement disposées.



42/6A - Ancienne chapelle, très remaniée.

MANOIR DE CHERVILLE

L'ensemble manorial entouré de murs de terre percés de deux porches est constitué de bâtiments de deux époques : le manoir, le colombier et certaines dépendances de la fin du XVII^e siècle; l'orangerie, le logis des gardiens et les latrines du début du XIX^e siècle.

Le manoir est composé d'un pavillon prolongé d'un corps moins élevé selon le modèle que l'on retrouve au Bas-Courtil. La toiture à la Mansart, amortie d'épis en terre, donne au pavillon un volume très harmonieux; il est malheureusement en très mauvais état de conservation.

Le colombier, situé en dehors de la cour, est construit en terre; les bouliens, placés en quinconce, sont moulés dans le mur et ne comportent pas de perchoir.

Les bâtiments du XVIII^e siècle sont construits en briques selon un plan commun; seules les dimensions et la distribution intérieure varient. La façade est rythmée de trois arcades en plein cintre séparées par des pilastres plats portant un entablement à denticules. Un fronton triangulaire vient couronner la travée centrale.



44/19 - Vue d'ensemble du manoir composé d'un pavillon accolé d'un bâtiment plus bas.

46/29 - Porche postérieur percé dans le mur d'enclos et vue postérieure de la toiture du pavillon, en très mauvais état de conservation.

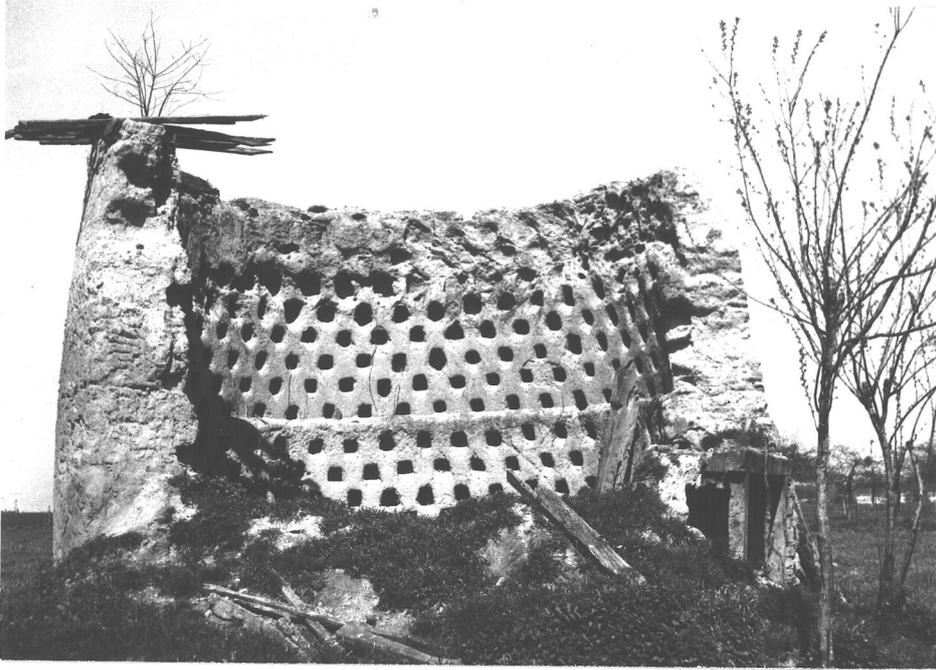




44/20 - Porche donnant accès à la cour
du manoir entièrement close.

44/21 - Charpente du porche.





45/27 - Colombier en ruine, construit en terre sur le même modèle que celui du château de la Freslonnière.



45/28 - Détail des boulins creusés directement dans le torchis, sans perchoir.



45/26 - Logis des gardiens construit au XIX^e siècle, totalement en briques.
A l'intérieur remploi d'une cheminée en granite du XVI^e siècle.



45/25 - Ancienne orangerie construite sur le même modèle
que le logis précédent et encastrée dans le mur d'enclos.
Les anciennes latrines ont également la même composition.

MANOIR DE GRAND VERRIERE

La construction du manoir remonte à 1776. L'édifice de plan rectangulaire, à façade ordonnancée, est à un étage. Ce n'est qu'au niveau du comble que se manifeste une disposition tripartite : les corps latéraux couverts d'un toit à la Mansart sont reliés par une simple bâtière centrale plus basse. Cette disposition rompt la monotonie engendrée par la répartition très régulière des ouvertures des deux premiers niveaux. Lucarnes et faitages ont été refaits au XIX^e siècle.

Les dépendances sont liées à une exploitation agricole; dans les anciennes écuries subsiste un oculus à encadrement de bois.



18/33 A - Façade antérieure, très régulière : la composition en trois corps ne se manifeste que dans les toitures.



19/34 A - Oculus à encadrement de bois dans les anciennes dépendances.

MANOIR DE LA HEUZARDIERE

Le manoir se présente comme une grande maison bourgeoise du début du XIX^e siècle située dans un vaste parc descendant en pente douce vers la Vilaine.

La construction en terre, avec ouvertures à encadrement de bois, est marquée par une disposition régulière des ouvertures composées de portes-fenêtres en plein-cintre au rez-de-chaussée et de fenêtres rectangulaires à l'étage. Le rythme vertical des travées est équilibré par un rythme horizontal, celui des bandeaux soulignant chaque niveau.

La toiture en croupe est percée de nombreuses lucarnes éclairant le comble; elle comporte aussi plusieurs souches de cheminée disposées irrégulièrement.



23/18 A - Façade sur parc comportant une véranda sans doute plus tardive que le manoir.



24/21 A - Pièce d'eau située au bas du parc.

MANOIR DE LA TOUCHE-NOGUE

Le manoir de plan rectangulaire, comporte un étage essenté d'ardoises : la construction, en terre, est percée d'ouvertures à encadrement de bois. Les caractéristiques générales dénotent le XVIII^e siècle.

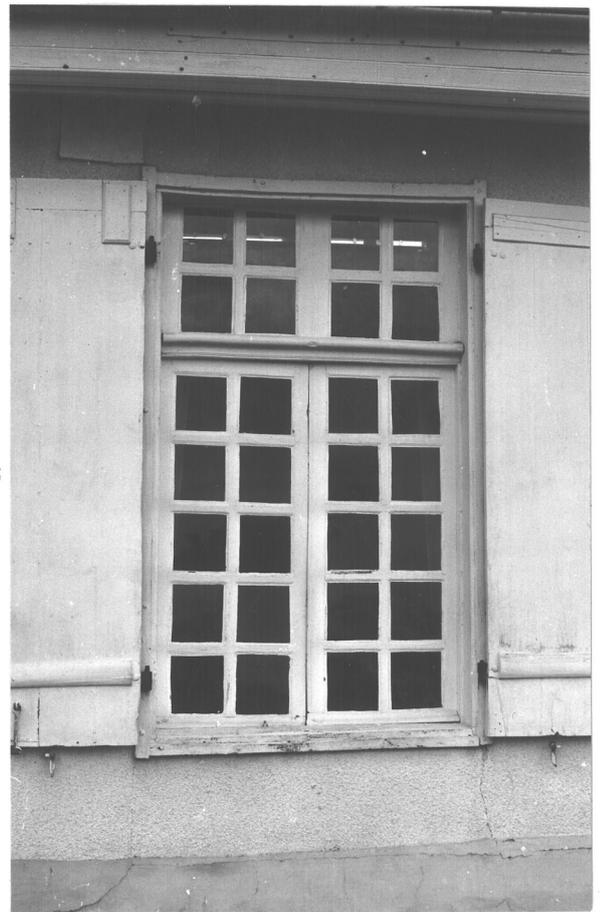
Le rez-de-chaussée a été réaménagé, mais le premier étage conserve la distribution originelle : escalier à volées droites aboutissant à un vestibule central donnant accès aux pièces disposées de part et d'autre. Le linteau des cheminées, en bois, de petites dimensions, repose directement sur les piédroits sans l'intermédiaire de consoles. Le sol est couvert de tommettes, y compris dans le grenier.

L'environnement du manoir a quelque peu été modifié lors des opérations de remembrement : le verger délimité par des murs de terre a été remplacé par une pelouse. L'orangerie, en brique, construite au XIX^e siècle, tombe en ruines.



39/30 - Vue générale du manoir. Etage essenté d'ardoises et toiture à croupes.

39/31 - Fenêtre du rez-de-chaussée : encadrement de bois, carreaux à petit-bois et imposte.



ANCIEN MANOIR DE COUTANCE

Le manoir est signalé dès le XVI^e siècle; au milieu du XVII^e siècle, une chapelle est édifiée; elle est démolie vers 1850.

Sur un dessin de 1902, le manoir présente un plan en équerre; il n'en reste plus actuellement qu'une ruine de plan allongé construite essentiellement en terre; la partie de droite, appareillée en petits moellons de schiste, semble un remaniement du XIX^e siècle.

Le bâtiment situé sur un terrain en déclivité est percé d'ouvertures relativement rares disposées irrégulièrement sur deux niveaux. La pente de la toiture était soutenue par des corbelets très galbés dont il reste quelques éléments. Les cheminées subsistantes sont en bois, à consoles à double galbe supportant une hotte très saillante.



30/16 A - Vue générale de la façade Sud. La partie de droite, remaniée, est en schiste.



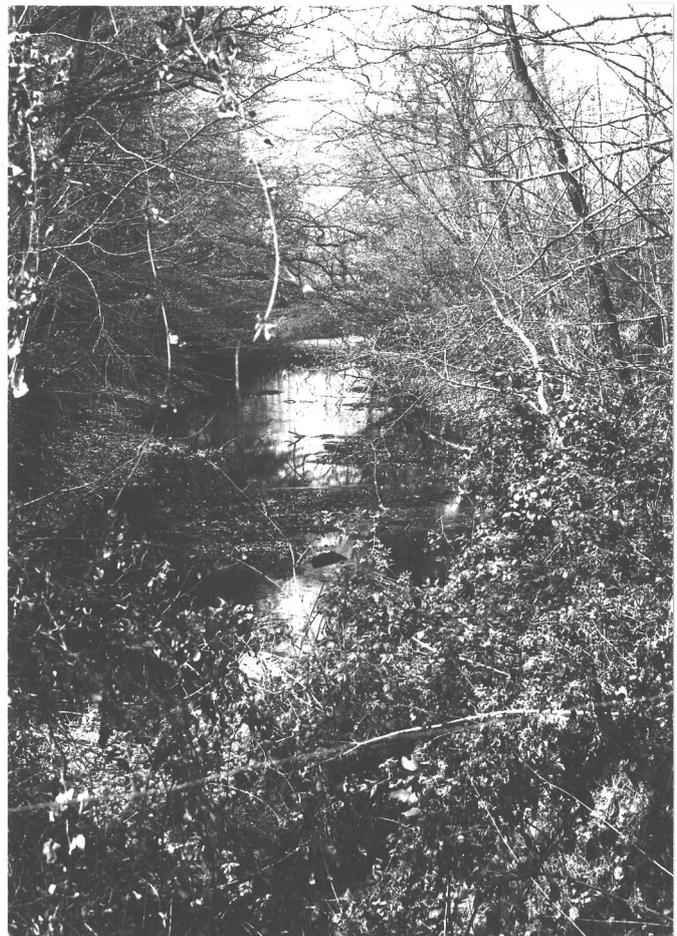
30/15 A - Ancienne fenêtre à encadrement de granite.

La construction du château remonterait au XIII^e siècle ; il aurait été ensuite fortifié vers 1458. La destruction remonterait aux Guerres de Religion.

Il n'en reste actuellement que les douves entourant une place envahie par les arbres où se dressent encore quelques bases de murs.



39/29 - Vue générale du bosquet indiquant la position de l'ancien château.



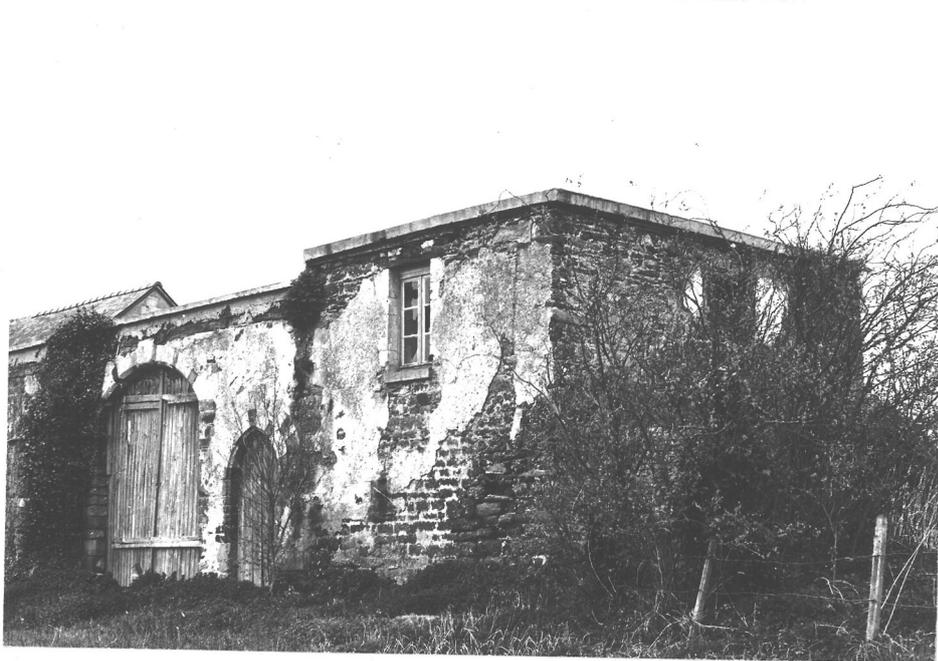
39/27A - Douves entourant le château ; elles sont très embroussaillées.

ANCIEN MANOIR DE LA RIVIERE-HACMARD

Les quelques vestiges qui subsistent de cet ancien manoir sont transformés en dépendances agricoles.

Le bâtiment, de plan rectangulaire, comporte un ancien logis flanqué d'un porche dans-oeuvre. Seul celui-ci conserve quelques éléments intéressants : une grande porte cochère, en arc surbaissé, accolée d'une porte piétonne; toutes les deux très soigneusement appareillées et chanfreinées. Le plafond du porche est soutenu par des sablières à double chanfrein nervuré.

Ces détails architecturaux peuvent dénoter une construction du XVI^e siècle : ces vestiges seraient donc les plus anciens relevés dans l'architecture civile de la commune.



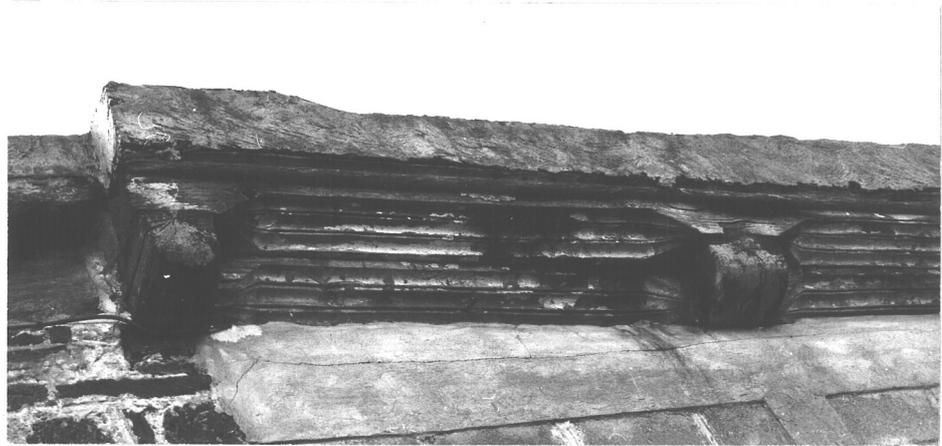
36/10 - Vue générale Sud des vestiges.



35/8 - Portes cochère et piétonne sur la face Sud.
Appareillage très soigné alliant calcaire et schiste gréseux.



36/11 - Face Nord des vestiges. Au centre l'ancien porche.



36/13 - Sablière et entretoise à chanfrein finement nervuré ornant la face Nord du porche.



23/16A - La motte féodale se situe dans l'avant cour de l'ancien château-fort où se trouvaient en outre une chapelle et un prieuré. La chapelle subsiste encore.

La motte domine un bras mort de la Vilaine, elle est encore bien conservée bien que les fossés aient disparu .

Englobée dans le domaine de l'I.N.R.A., la motte comprenait une avant-cour, détruite lors de travaux de terrassement.



48/3 - La motte, de petites dimensions, est entourée de douves ; elle est percée de quatre galeries de fouilles.



48/0 - Les douves remplies d'eau.

HABITAT RURAL

L'habitat rural ancien est plus important que ne le laissent supposer à première vue les façades souvent remaniées au XIX^e et XX^e siècles

L'implantation des plus anciennes maisons remonte au XVI^e siècle comme en témoignent certains éléments (1581 aux Barberais) englobés dans des constructions remaniées. La période de construction la plus active semble le XVIII^e siècle puis le XIX^e siècle, bien qu'aucune date n'ait été relevée : il faut attendre 1830 pour trouver des éléments datés (Mare du Rheu). Cette absence de dates précises tient aux matériaux de construction; la terre notamment (assise de pierre, le reste du mur en torchis) sur laquelle il était difficile de graver ou de sculpter une inscription. Pour les mêmes raisons le décor extérieur est inexistant. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle qu'apparaissent les maisons construites en schiste rouge de Pont-Réan (l'Allier, les Halliers).

La disposition la plus générale des bâtiments agricoles est formée d'un alignement principal groupant plusieurs fonctions dont celle d'habitation; les éléments complétant l'exploitation sont généralement dispersés mais ils peuvent être accolés perpendiculairement au corps de logis (la Coudrais, les Perrières).

Le logis est situé au rez-de-chaussée, l'étage en surcroît ne servant que de grenier, et se compose de pièces en enfilade séparées par un mur de refend auquel s'adosse la cheminée; il est en effet rare que celle-ci soit incorporée au mur-pignon.

Les cheminées sont le seul élément de décor intérieur, quand elles subsistent. Dans la majorité des cas, les piédroits ont été refaits en brique, seuls sont conservés les consoles à simple ou à double galbe et les linteaux, en bois. Les cheminées les plus intéressantes sont appareillées, partiellement (les Barberais, la Coudrais) ou totalement (Haye du Rheu) en granite; les galbes très semblables des consoles permettent de les rattacher à la fin du XVI^e siècle (1581 aux Barberais).

HABITAT RURAL (suite)

Les dépendances sont élevées suivant le même type de construction que le logis, elles font d'ailleurs souvent corps avec lui. Les puits ont un mur de margelle bas, appareillé en schiste, et surmonté d'une superstructure en bois portant le rouleau. Les fours ont souvent disparu; ceux qui subsistent sont soit accolés au logis (la Heuzardière, les Hauts-Ruisseaux), soit isolés (la Touche-Bouvier).

Dans l'ensemble l'habitat rural, très homogène, est remanié au niveau des ouvertures, en raison de la fragilité des matériaux utilisés. Il serait souhaitable que les remaniements futurs s'intègrent le mieux possible dans l'ensemble du bâtiment : éviter le percement ou l'agrandissement des ouvertures en façade; respecter le matériau d'origine (bois) pour les encadrements et le préférer au ciment.

L'intérêt de cet habitat réside donc essentiellement dans son homogénéité, dans son intégration au paysage rural. A ce titre, il convient de prendre soin de l'implantation des nouveaux bâtiments tels que hangar ou maison neuve; il convient également de garder intact l'environnement des exploitations, de préserver les arbres subsistants ainsi que les mares, qui sont un trait caractéristique du Pays de Rennes.



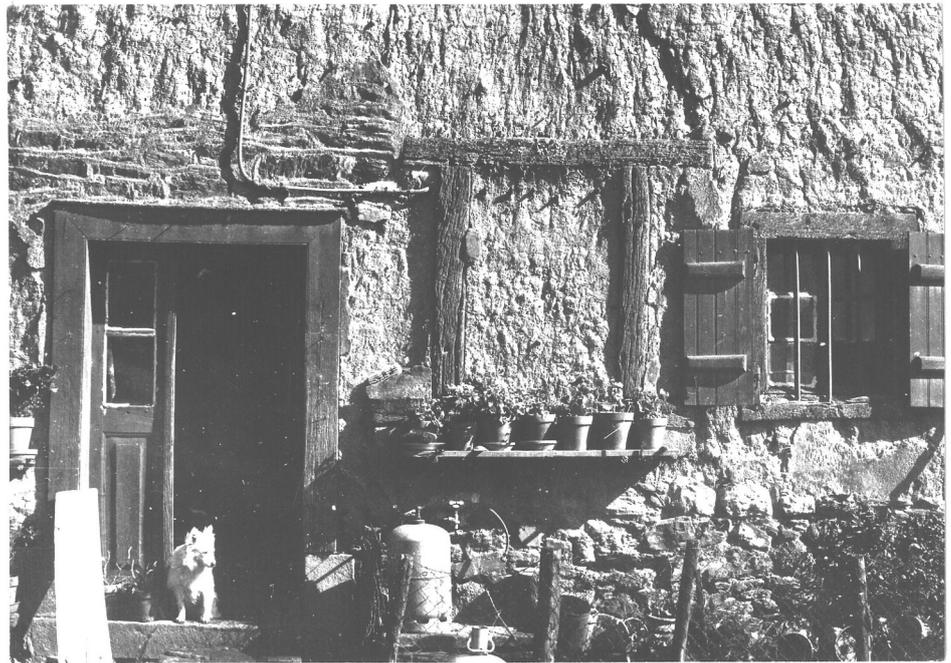
16/20A - La Fleuriais. Grand chêne ombrageant la cour.



14/7A - La Touche-Bouvier. Mare bordée d'arbustes.

MATERIAU DE CONSTRUCTION
DISPOSITION DES BATIMENTS.

14/5A - La touche-Bouvier. Alignement en terre comportant au centre le logis, plus élevé.



14/4A - Encadrement en bois des ouvertures ; à gauche porte remaniée, au centre ouverture obturée.

MATERIAU DE CONSTRUCTION
DISPOSITION DES BATIMENTS.

32/29A - L'Allier. Alignement de différents bâtiments de hauteur décroissante construits en schiste rouge.



32/28A - L'Allier, logis divisé par un mur de refend en deux parties dont les ouvertures sont disposées symétriquement ; la travée de droite, remaniée, rompt cette régularité en particulier par la surélévation de la fenêtre de l'étage.

DISPOSITION DES BATIMENTS



24/25A - La Heuzardière - construction en matériaux mixtes - sous-bassement en schiste, le reste des murs en torchis. Le grand bâtiment regroupe plusieurs fonctions : hangar , logis, remise, étable. Les ouvertures sont disposées en travées mais les niveaux sont décalés.



25/27A - La Heuzardière. Sur la face postérieure, est accolé un appentis servant de fournil.

- DISPOSITION DES BATIMENTS
- MATERIAU DE CONSTRUCTION.



25/29A - Les Hauts Ruisseaux. Le matériau du logis apparaît nettement : base de schiste et murs de terre.



25/28A - Les dépendances sont placées en équerre et sont doublées d'un autre alignement. Elles contiennent un four et une cheminée partiellement en granite.

COMPOSITION DU CORPS DE LOGIS.



20/2A - Le Pont de Verrière. Grand bâtiment à deux niveaux, le second servant de grenier ; toiture à croupes. Logis et remise séparés par un mur de refend ; disposition symétrique des ouvertures du logis divisé en deux pièces.

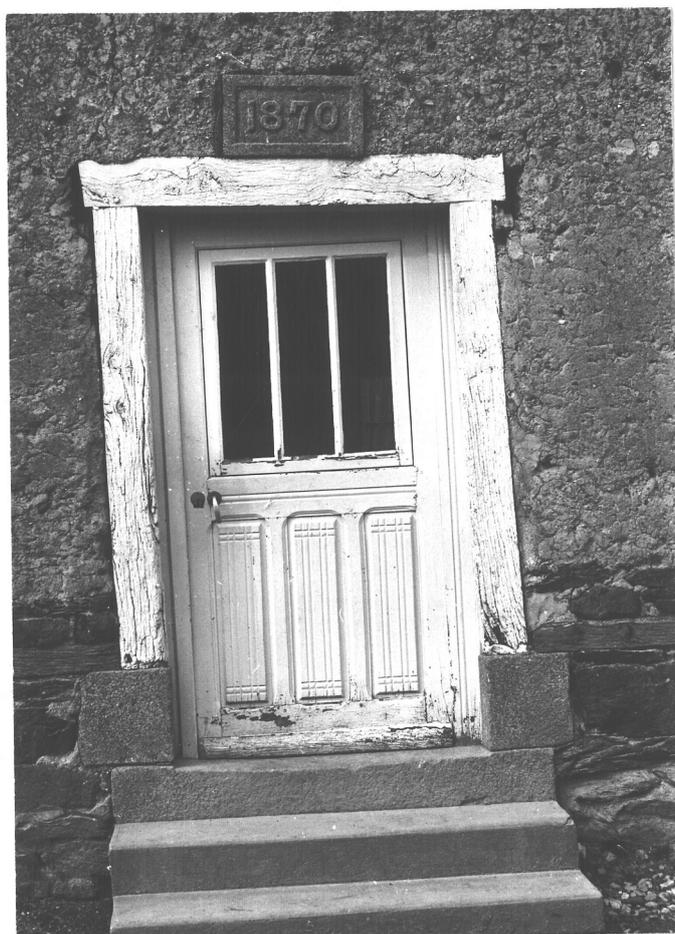


21/3A - Encadrement des ouvertures en bois. Au-dessus de la porte imposte vitrée donnant davantage de clarté.



32/31A - La Mare du Rheu. L'exploitation maintenant attenante à l'agglomération, porte une date au-dessus des portes de chaque bâtiment. Elles vont de 1830 à 1870. On retrouve la disposition symétrique des deux pièces séparées par un mur de refend.

33/34A - La Mare du Rheu.
Porte du logis à encadrement de bois, portant dans un cartouche en granite la date de 1870.



COMPOSITION DU CORPS DE LOGIS.



16/18A - Mésanger. Petit logis surmonté d'un grenier ; il comporte deux pièces séparées par une cloison moderne. Ce genre de petite exploitation est peu fréquent dans la commune.



16/19A - Mésanger. Ouvertures du logis réunies sous le même linteau ; la fenêtre est une ancienne porte qui donnait accès à ce qui était une étable.

COMPOSITION DU CORPS DE LOGIS.

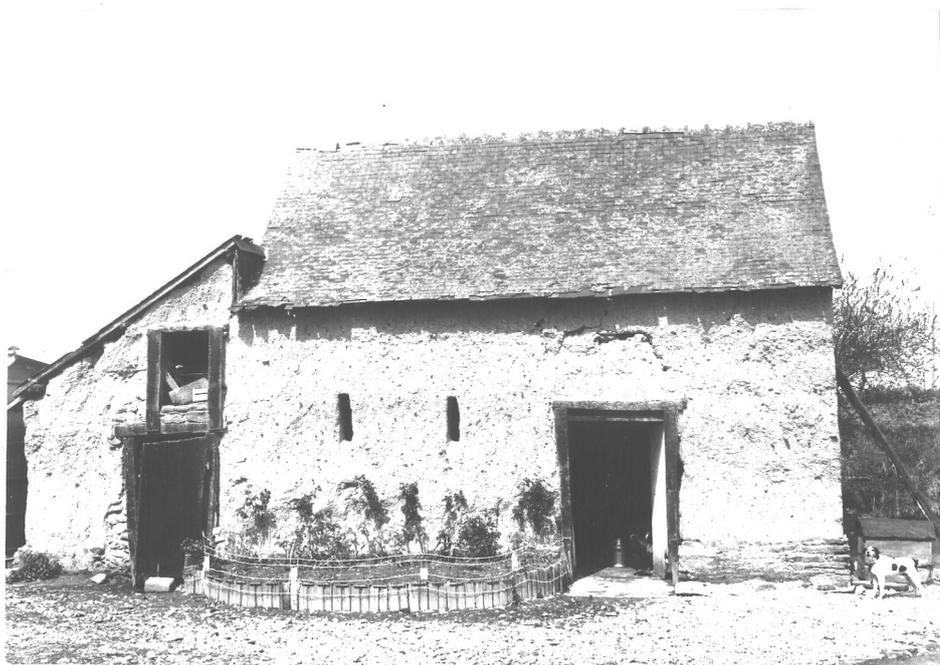


13/SN - Beuffru. Exemple de petite exploitation où le logis ne comporte qu'une pièce. L'adjonction de l'appentis ayant obturé une fenêtre, la pièce n'est éclairée que par la porte et le petit jour percé au-dessus.

DEPENDANCES.



13/3A - La Touche-Bouvier. Dépendance complétant l'alignement principal. Construction en terre sur base de schiste.



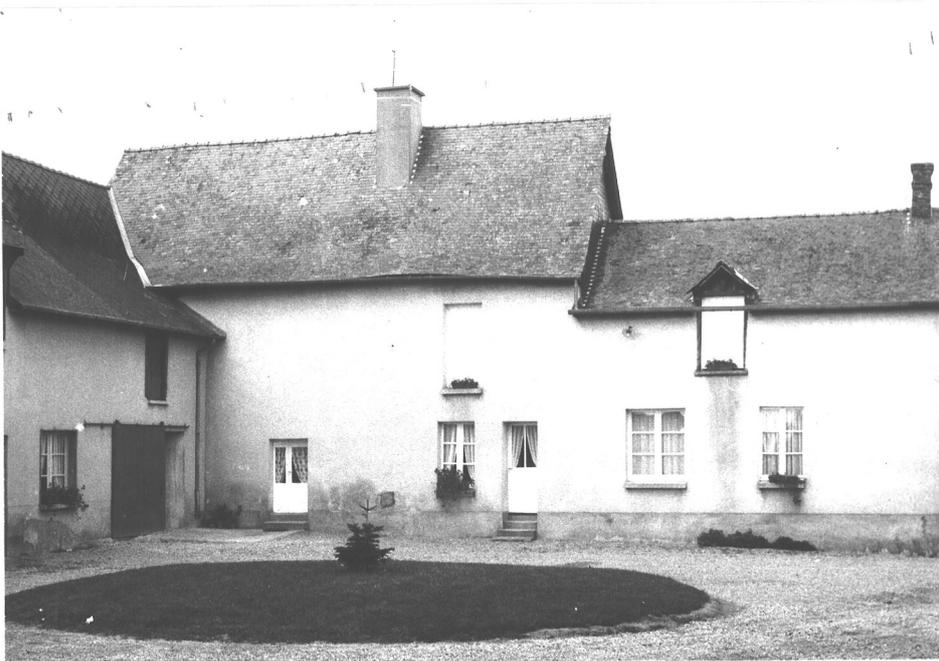
5/28 - Les Chênes. Exemple de petite exploitation ; étable en terre éclairée par la porte et par deux jours percés directement dans le mur.

- COMPOSITION DU CORPS DE LOGIS
- REMANIEMENTS.



42/5A - La Métairie de Moigné représente un exemple très rare dans la commune de bâtiment à trois niveaux, les deux niveaux supérieurs servant de grenier. Les ouvertures du rez-de-chaussée où se tient l'habitation sont refaites.

REMANIEMENTS.



43/15 - Le Mesnil. Les ouvertures des bâtiments, disposés en équerre, sont toutes restaurées.



41/2A - Les Barberais. Les étables ont conservé les lucarnes anciennes aux proportions harmonieuses, mais les ouvertures du bas, pour les besoins de l'exploitation, ont été remaniées.

REMANIEMENTS .



31/24A - La Caroué. Seul le volume du bâtiment est conservé ; les ouvertures du rez-de-chaussée sont agrandies, les lucarnes ont cependant gardé leurs proportions.



32/30A - La Haie de Terre. L'exploitation est maintenant englobée dans la zone artisanale, mais il était possible de trouver un autre emplacement pour le transformateur de l'EDF.

LES BARBERAIS

L'exploitation comporte deux alignements parallèles, l'un servant de logis et l'autre d'étables. Les ouvertures des divers bâtiments sont très remaniées.

Le corps de logis comprend un étage ayant servi d'habitation comme le montre l'existence d'une cheminée. Actuellement seul le rez-de-chaussée de la partie de droite est habité; il est divisé en deux pièces par un mur de refend percé d'une porte en granite à jambages et linteau chanfreinés. La cheminée est formée de piédroits et de consoles en granite, partiellement masqués, portant un linteau en bois sculpté d'une frise de personnages tenant des draperies issues de masques grotesques.

La même disposition, cheminée et porte, se retrouve à l'étage; mais ici la porte est en arc plein cintre. Le linteau de la cheminée, très finement orné d'éléments Renaissance, est daté 1581 dans un cartouche central.



41/4A - Vue générale de l'exploitation composée de deux alignements parallèles : à gauche celui du logis, à droite celui des étables. Quelques bâtiments annexes, dont un hangar, complètent l'ensemble.



41/0A - Le logis est séparé en deux par un mur de refend dont l'emplacement est marqué par la souche de cheminée. Encadrements des ouvertures refaits.



39/31A - Cheminée du rez-de-chaussée, à piédroits et consoles en granite (masqués) portant un linteau en bois sculpté.



40/32A - Détail du linteau sculpté d'un motif Renaissance.



41/00 - Cheminée et porte du premier étage.



40/36A - Détail du linteau sculpté portant la date 1581.



40/33A - Piédroit et consoles en granite.

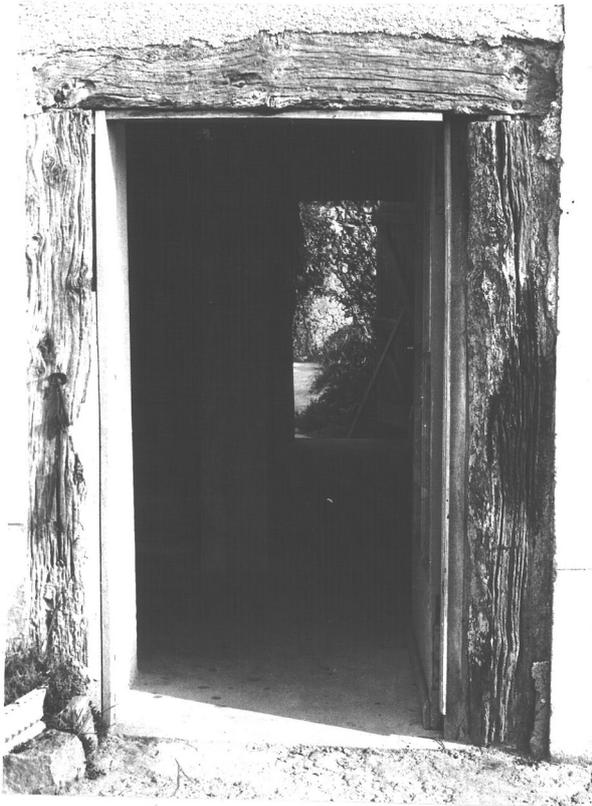
LE BAS-COURTIL

L'édifice est composé selon un plan que l'on retrouve au manoir de Cherville : un pavillon à un étage prolongé d'un corps moins élevé et de plan allongé. L'ensemble pouvant dater de la deuxième moitié du XVII^e, bien conservé, est très peu remanié.

Les élévations Nord et Sud du pavillon sont identiques, les ouvertures, peu nombreuses, à encadrement en bois, sont disposées en deux travées.



50/15 - Pavillon coiffé à la Mansart. La disposition des ouvertures a été respectée malgré quelques remaniements (appui saillant en ciment). Il se prolonge sur la droite par un corps de bâtiment allongé, de volume plus bas.



50/14 - Porte ouvrant sur la cage d'escalier ; l'encadrement ancien, en bois, est conservé.



51/17 - L'escalier.



51/18 - Balustres tournés à double poire et à trois collerettes.

LA COUDRAIS

Un seul grand bâtiment assure les différentes fonctions de l'exploitation selon une disposition que l'on retrouve aux Perrières.

Le corps central très allongé sert à la fois de logis et de remise; les corps latéraux disposés perpendiculairement, ont fonction de dépendances : grange, étables, hangar. Quelques bâtiments isolés, dont un four en ruines, complètent l'exploitation.

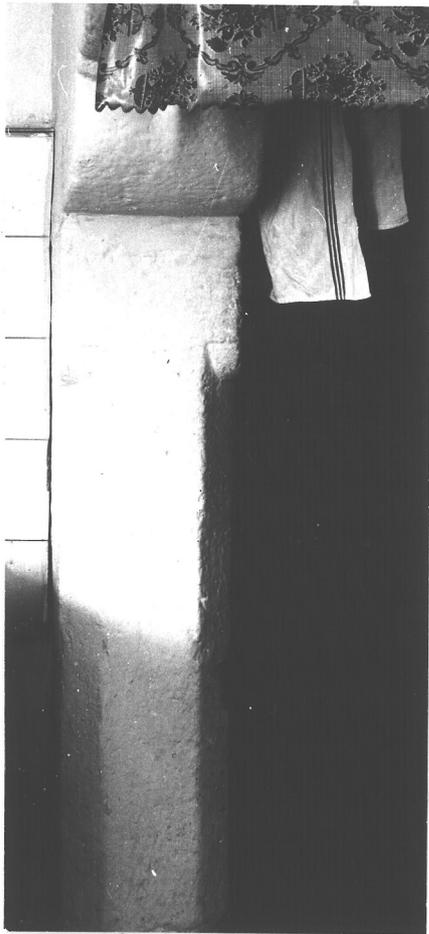
Les remaniements affectant les ouvertures sont peu nombreux (appuis en ciment) et bien intégrés à l'ensemble de l'édifice. L'intérieur, restauré, conserve toujours une grande cheminée à piédroits et consoles en granite portant un simple linteau de bois; on peut la dater, par similitude avec celle des Barberais, de la fin du XVI^e siècle.



16/17A - Grand logis de plan allongé flanqué de deux bâtiments en équerre.



16/16A - Ouvertures du logis à encadrement de bois ; appuis saillants en ciment pour la fenêtre et la lucarne.



14/9A - Cheminée de la cuisine : piédroit en granite, à chanfreins et griffes.

15/10A - Les piédroits portent des consoles galbées sur lesquelles repose un linteau simplement en bois.





15/14A - Fournil construit en terre avec four en schiste.

15/13A - Gueule du four à encadrement de granite et façade en briques ; linteau et consoles sont en bois.



LES HALLIERS

Le logis est construit en moellons de schiste, ce qui est rare dans la commune. Le rez-de-chaussée servant d'habitation est surmonté d'un grenier et couvert par une toiture à croupes relevée par des coyaux et ornée de corbelets galbés.

Le plan simple en profondeur est divisé par un mur de refend autour duquel les ouvertures sont disposées de façon symétrique ; les cheminées s'adossent aux murs-pignons. Les ouvertures du rez-de-chaussée, quoique remaniées en briques et ciment, conservent leurs dimensions originelles.

Les dépendances disposées en cour ouverte sont construites en terre et couvertes en ardoise. Un grand hangar en tôles, s'adossant à un étable, et un garage moderne, viennent modifier l'aspect originel de l'exploitation.



20/SN - Grand logis à disposition symétrique des ouvertures ; celles du rez-de-chaussée sont remaniées (briques et ciment). On remarque les proportions et les formes heureuses des trois petites lucarnes.

20/OA - Puits à margelle circulaire en schiste ; le cylindre est abrité sous un toit.

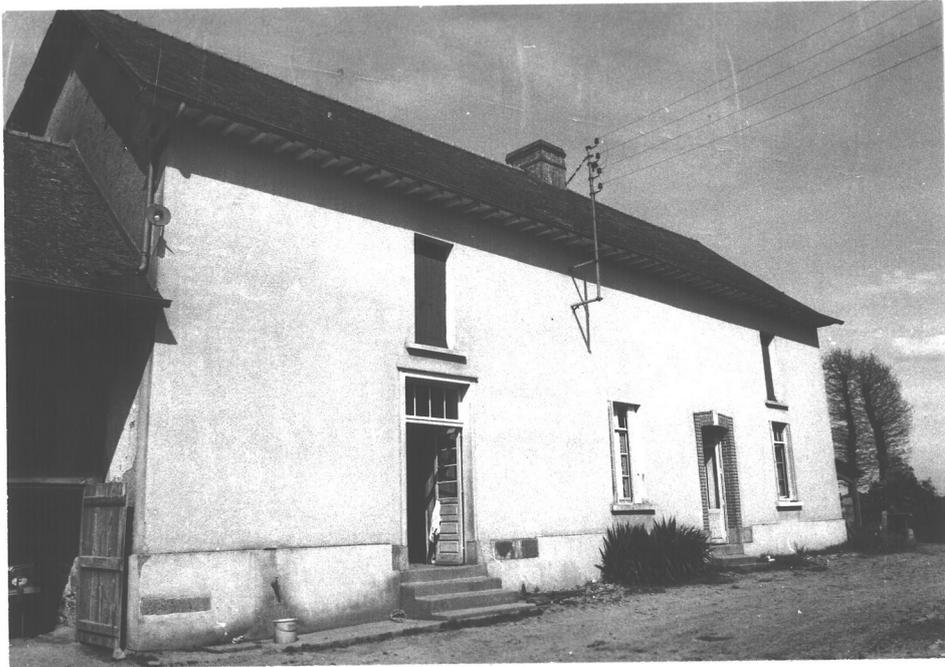


LA HAYE DU RHEU

Les bâtiments de l'exploitation sont regroupés en un seul long alignement comprenant à droite le logis et à gauche les dépendances. Les décrochements des toitures plus ou moins élevées, la saillie des lucarnes sur les dépendances, évitent un aspect trop monotone de l'ensemble.

L'exploitation était jadis un manoir; il reste peu de vestiges de ce passé noble, en dehors de fossés subsistant sur trois côtés et d'une cheminée entièrement en granite dont le linteau porte un écu mi-parti martelé. Les piédroits chanfreinés à griffes et les consoles galbées sont identiques à ceux des Barberais dont un linteau est daté 1581 : on peut dater de la même époque cette cheminée.

A la différence de ce que l'on observe aux Barberais, l'étage ne comporte pas de cheminée malgré un surcroît de 2,20 m. qui lui donne un volume très habitable; il est éclairé par deux fenêtres et communique avec le grenier et l'appentis adossé au logis.



47/34 - Logis de plan allongé, avec grenier au second niveau.

46/33 - Console de la cheminée, entièrement en granite. Le galbe est identique à celui de la cheminée des Barberais.





47/35 - Alignement des étables, prolongeant le logis ;
ouvertures remaniées pour les besoins de l'exploitation.

47/36 - Douves entourant
l'exploitation sur trois
côtés.



LA HEUZARDIERE
=====

L'alignement disposé au Nord de la D 125 regroupe une ancienne maison de maître, liée au manoir situé de l'autre côté de la route (cf. notice) et une ferme.

L'ancienne maison de maître comporte un pavillon à un étage accolé d'un logis de plan allongé, à toiture plus basse. L'ensemble en terre est percé d'ouvertures à encadrement de bois.

La ferme est construite selon un des plans habituels dans la commune : grand corps allongé servant à la fois de logis et de dépendances, accolé d'un bâtiment perpendiculaire à fonction de hangar.

Une lucarne passante ouvrant sur le grenier surmonte chaque porte dans la partie dépendances. La partie logement est séparée en deux pièces par un mur de refend où s'adossent les cheminées; les portes, surmontées aussi d'une lucarne, sont accolées d'une fenêtre.



24/23A - Alignement de l'ancien manoir et de la ferme reliés par le muret du jardin.



24/22A - Bâtiment de ferme regroupant les fonctions de logis et de dépendances.

LES PERRIERES

L'exploitation se compose d'un seul grand bâtiment où logis et dépendances sont regroupés. Le plan très régulier et symétrique est assez semblable à celui de la Coudrais : corps de logis très allongé encadré de deux bâtiments saillants placés perpendiculairement et couverts de toits à croupes.

Le plan du corps central est double en profondeur; la partie antérieure sert de logis, la partie postérieure de remise; étables et grange se regroupent dans les corps latéraux.

L'extérieur peu remanié conserve une certaine unité grâce aux encadrements des ouvertures peints de la même couleur; à l'intérieur des cheminées sont refaites.



16/21A - Vue générale de l'exploitation où toutes les fonctions sont réunies dans le même bâtiment.



17/22A - Façade postérieure, de plan identique à la façade principale ; les ouvertures sont cependant moins nombreuses. L'ardoise centrale du faitage porte la date 1858.

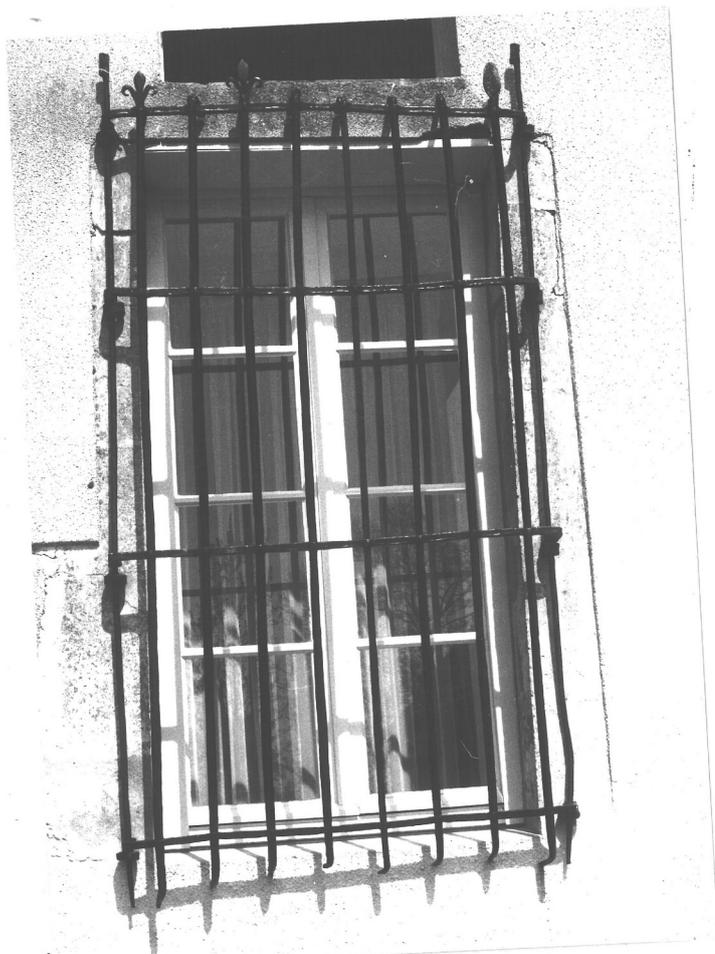
LE PRESBYTÈRE

Il s'agit de l'ancien presbytère de Moigné. De plan rectangulaire, le bâtiment est divisé en deux parties par un mur de refend auquel s'adosse la cheminée du premier étage. Un escalier à vis, en bois, accolé au mur de refend provoque un décalage entre les pièces de l'étage qu'il dessert.

La façade principale garde la disposition très irrégulière des ouvertures anciennes dont certaines sont remaniées. Il subsiste un oculus en calcaire et une belle grille ornée de fleurs de lys.



43/16 - Façade principale percée d'ouvertures irrégulièrement disposées. Volume simple exempt de sécheresse grâce, en partie, au mouvement donné à la toiture, par les coyaux.



44/17 - Grille à fers de lance ornés de lys.



44/18 - Grille " à épines " sur la façade postérieure.

MOBILIER ISOLE

Très peu de mobilier civil encore en place a pu être étudié; deux armoires du pays de Rennes ont pu l'être.

La première peut être datée de la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'ornementation très stricte est limitée aux contours des panneaux; les formes sont droites à l'exception de la découpe cintrée du sommet des battants.

La seconde armoire, en merisier, utilise deux éléments de décor : les contours galbés des panneaux et de la traverse inférieure; les veines du bois traitées en chevron dans les tables des panneaux. En outre, une fleurette vient orner le centre de la traverse supérieure du bâti.

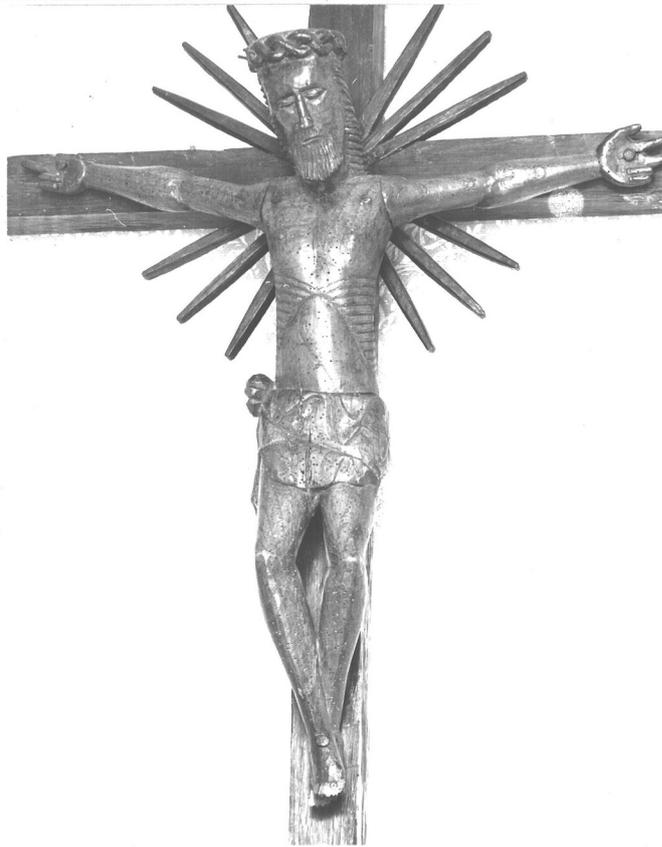
La statuaire étudiée en dehors des édifices religieux est de provenance variée. La qualité de la statuette de la Vierge à l'Enfant est à souligner : elle est obtenue à la fois par la souplesse des gestes, l'équilibre des drapés et la beauté des visages.



15/11A - Armoire d'Ille et
Vilaine à panneaux moulurés
sans motif figuré.

15/12A - Armoire à contours
galbés, avec effet de marque-
terie.





2/6 - Christ en croix, de provenance finisté-rienne. Anatomie très stylisée, alliée à une grande sérénité de l'ex-pression.



1/1 - Statue de Saint-Jacques en plâtre. XVIII^e siècle.



1/4 - Statuette de la Vierge à l'Enfant. Revers sculpté, XVIII^e siècle. De provenance extérieure à la commune.